



LA CERTIFICATION DES COMPTES DE L'ÉTAT - EXERCICE 2019

LE BUDGET DE L'ÉTAT EN 2019

28 avril 2020



CONTEXTE

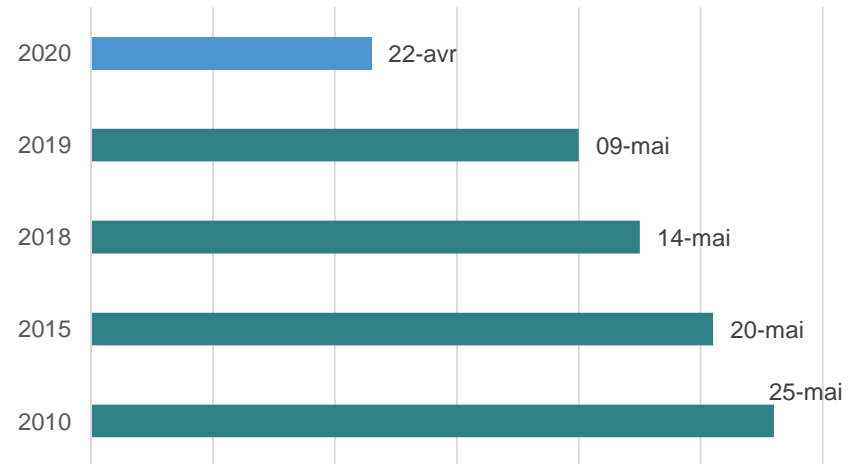
➤ Un calendrier accéléré

- Une anticipation de 2 semaines en 2019 par rapport à 2018
- Évolution des modalités de travail : échanges pour le RBDE et audit pour la certification « au fil de l'eau »

➤ Des travaux qui portent exclusivement sur 2019

- Le RBDE et l'acte de certification portent sur la seule année 2019
- L'année 2020 fera l'objet d'un premier examen par la Cour en juin prochain (*rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques*)

Date de la chambre du conseil



État d'urgence sanitaire

- Évolution des modalités de travail interne à la Cour des comptes
- Adaptation des modalités des échanges avec l'administration

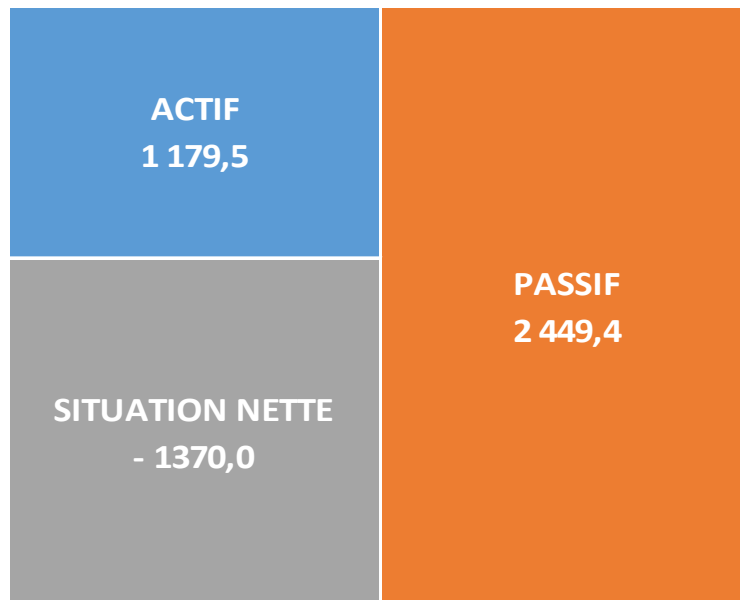


CERTIFICATION DES COMPTES DE L'ÉTAT

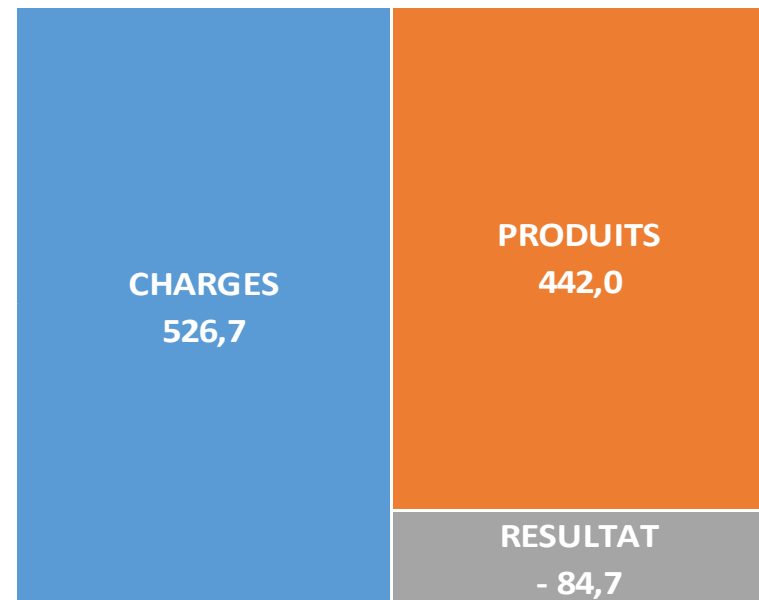


LES COMPTES 2019 EN QUELQUES CHIFFRES (EN Md€)

BILAN



COMPTE DE RESULTAT



- Les engagements hors bilan sont évalués à 4 438,5 Md€
- La situation nette (-1 370 Md€ fin 2019) représente 4,5 années de produits fiscaux



QUATRE RÉSERVES SUBSTANTIELLES MAINTENUES

- Réserve n°1 – Les limites générales dans l'étendue des vérifications
- Réserve n°2 – Les anomalies relatives aux stocks militaires et aux immobilisations corporelles
- Réserve n°3 – Les anomalies relatives aux immobilisations financières
- Réserve n°4 – Les anomalies relatives aux charges et aux produits régaliens

- Des parties de réserve levées (cohérence des inventaires des matériels militaires, comptabilisation des digues à l'actif, etc.)
- Des perspectives de levée de parties de réserve (immobilier, engagements hors bilan)



PERSPECTIVES : POUR UNE FIABILITÉ ET UNE UTILISATION ACCRUES DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

- **L'enjeu de fiabilité de la comptabilité générale de l'État :**
 - des limitations fortes liées au système d'information et au manque de maturité de la démarche de maîtrise des risques ;
 - des incertitudes persistantes sur plusieurs postes significatifs des états financiers (notamment l'immobilier, les participations financières et les engagements hors bilan) ;
 - des comptes dont la fiabilité continue de s'améliorer mais qui restent insuffisamment utilisés, alors que les données patrimoniales sont de nature à éclairer la situation budgétaire.
- **L'enjeu de l'utilisation de la comptabilité générale :** mieux programmer les moyens, analyser la situation financière de l'État, suivre l'exécution budgétaire, etc.



LE BUDGET DE L'ÉTAT

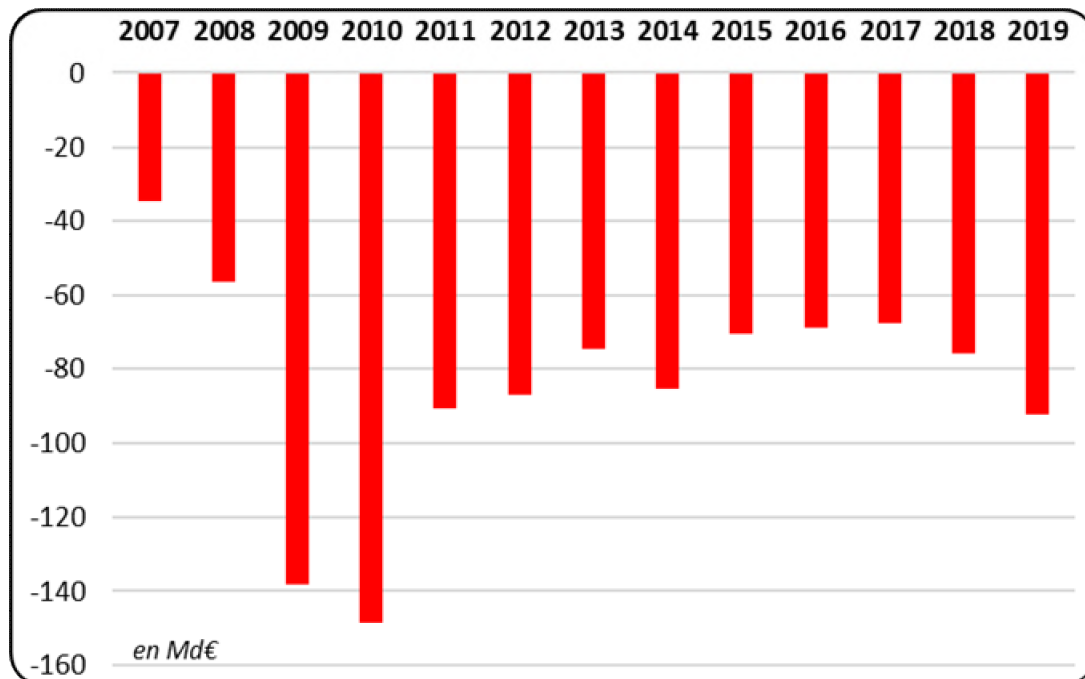
Résultats et gestion



CHAPITRE I – LES RÉSULTATS



LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE ATTEINT 92,7 MD€ EN 2019, EN HAUSSE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE



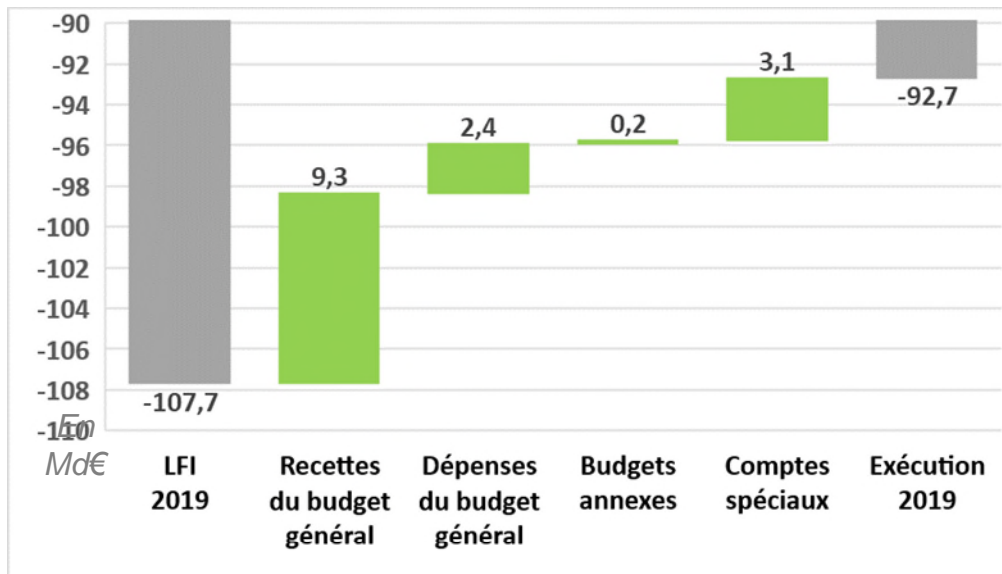
- L'augmentation du déficit est principalement due à des mesures nouvelles aux effets exceptionnels et temporaires :
 - Le cumul du CICE et des baisses de cotisations sociales
 - La mise en œuvre du prélèvement à la source

- Les mesures de soutien au pouvoir d'achat décidées fin 2018 : coût pour le budget de l'État de 7 Md€ en 2019. Ce coût est pérenne.



LE SOLDE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT S'AMÉLIORE DE 15 Md€ PAR RAPPORT À LA LOI DE FINANCES INITIALE

Passage du solde budgétaire en LFI 2019 au solde en exécution



Les recettes fiscales expliquent plus de la moitié de l'amélioration par rapport à la LFI

- recettes du budget général : + 9,3 Md€
- dont + 7,8 Md€ sur les recettes fiscales

Les dépenses du budget général sont plus faibles qu'attendu :

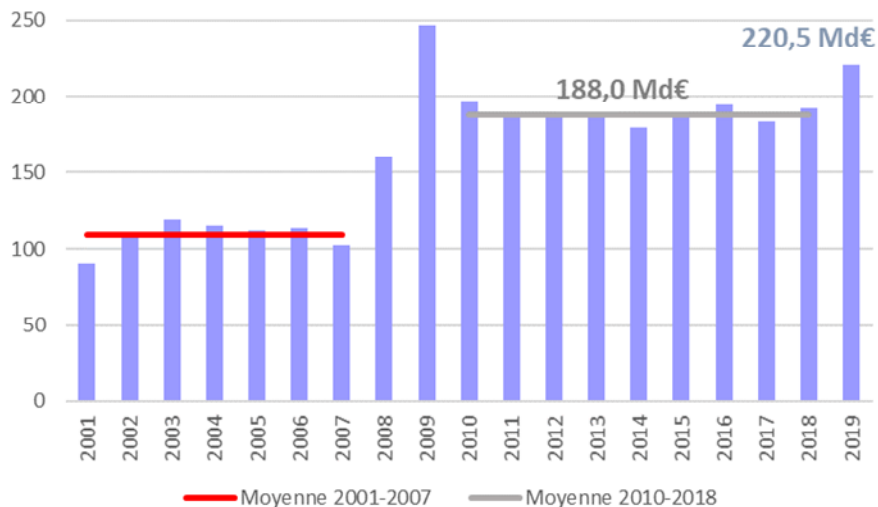
- - 2,4 Md€ par rapport à la LFI
- dont une économie de 1,8 Md€ sur la charge de la dette

Solde des comptes spéciaux : + 3,1 Md€ dont une recette de 1,8 Md€ sur le CAS *Participations financières de l'État* issue de la cession de participations dans La Française des Jeux



DU FAIT DU NIVEAU ÉLEVÉ DU DÉFICIT EN 2019, L'ENDETTEMENT DE L'ÉTAT AUGMENTE FORTEMENT

Un besoin de financement élevé



L'État bénéficie de la baisse des taux d'intérêt

- Le montant des primes nettes des décotes à l'émission atteint un niveau élevé. Il s'établit à 19,9 Md€ après 10,8 Md€ en 2018, pour deux raisons :
 - une forte baisse des taux d'intérêt en première partie d'année ;
 - une appétence du marché pour l'émission de titres à partir de souches anciennes à taux de coupon plus élevés.
- Malgré l'augmentation de la dette par rapport à 2018, la charge d'intérêts diminue de 1,4 Md€, du fait de :
 - la poursuite de la baisse des taux d'intérêt ;
 - la diminution de l'inflation.



CHAPITRE II – LES RECETTES



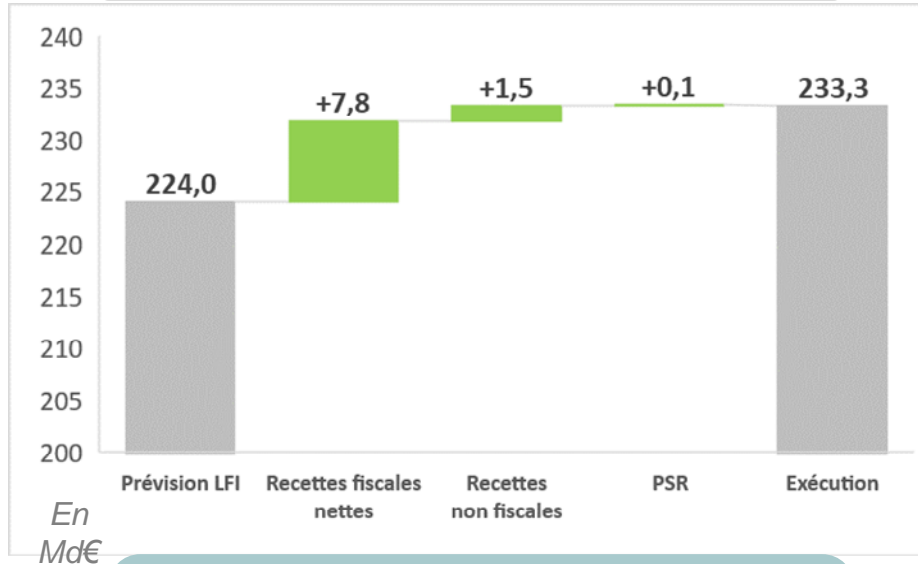
LES RECETTES DE L'ÉTAT DIMINUENT DE 15 Md€ EN 2019, DU FAIT DE LA BAISSSE DES RECETTES FISCALES

<i>en Md€</i>	Exéc. 2018	Exéc. 2019	Variation
Recettes fiscales nettes	295,4	281,3	-14,1
Recettes non fiscales	13,9	14,0	0,1
Recettes fiscales et non fiscales	309,3	295,3	-14,0
PSR au profit de l'Union européenne	-20,6	-21,0	-0,4
PSR au profit des collectivités territoriales	-40,3	-40,9	-0,6
Recettes nettes des PSR	248,3	233,3	-15,0



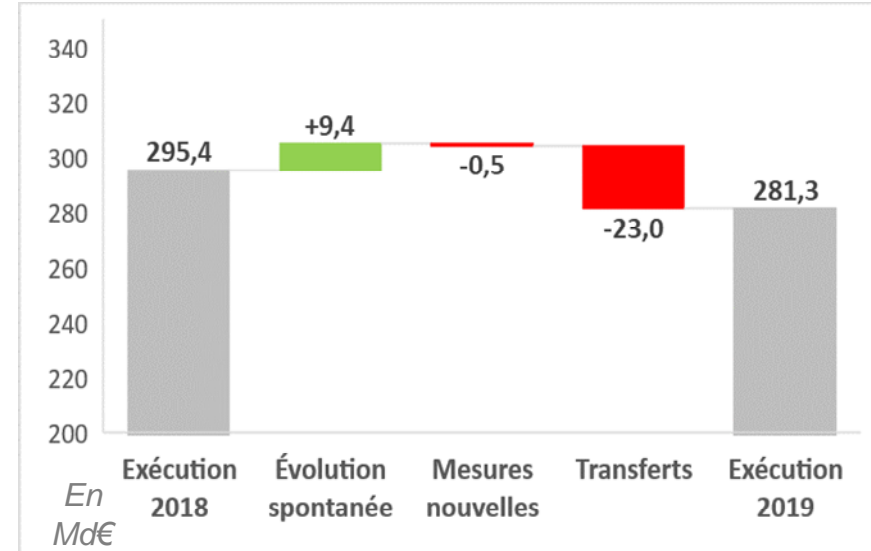
LES RECETTES FISCALES : D'IMPORTANTES TRANSFERTS, DE FORTES PLUS-VALUES PAR RAPPORT À LA LFI

Recettes nettes du budget général : passage de la LFI à l'exécution (Md€)



- Impôt sur le revenu (+ 1,3 Md€)
- Impôt sur les sociétés (+ 2,1 Md€)
- « Autres recettes fiscales » (+ 4,5 Md€)

Le transfert de TVA à la sécurité sociale explique la baisse des recettes



- Augmentation de la part de TVA affectée à la sécurité sociale (+ 31,2 Md€)
- Affectation de prélèvements sociaux sur les revenus du capital à l'État (7,8 Md€)

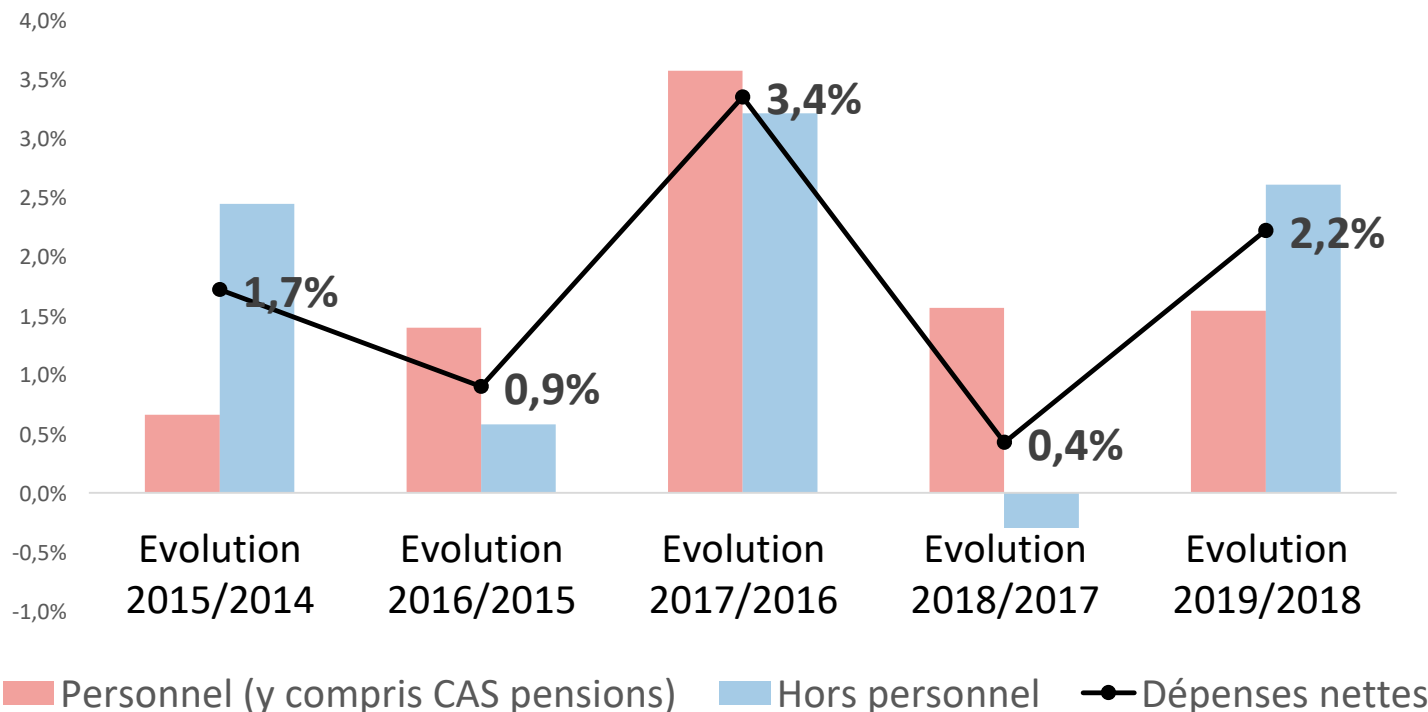


CHAPITRE III – LES DÉPENSES



LES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL AUGMENTENT NETTEMENT EN 2019

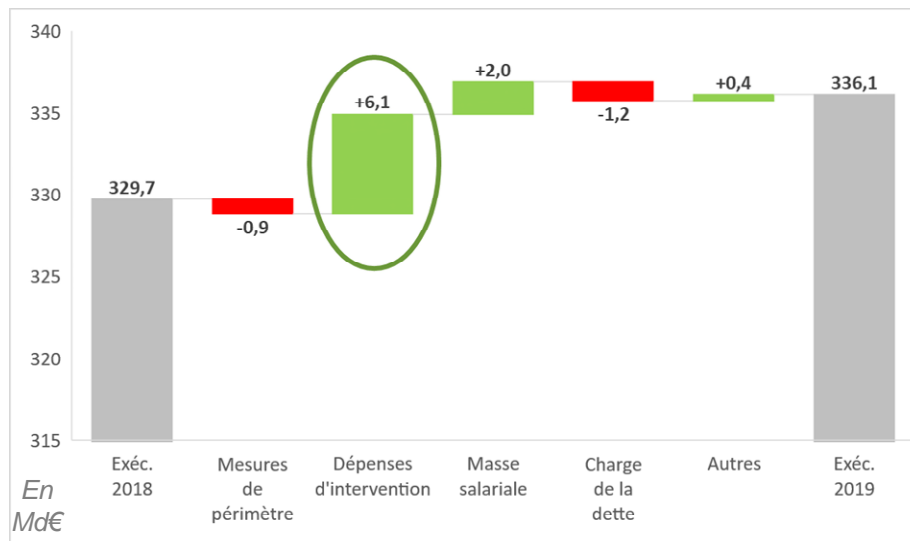
La croissance à champ constant des dépenses du budget général s'établit à 2,2 % (+7,3 Md€), après 0,4 % en 2018.





UNE PROGRESSION IMPORTANTE DES DÉPENSES D'INTERVENTION

Le coût de la prime d'activité
augmente de 4,0 Md€ en 2019.



Les normes de dépenses ne sont que
partiellement respectées

- En exécution, les « dépenses pilotables » s'élèvent à 261,8 Md€, soit 1,0 Md€ en dessous de l'objectif de la LFI.
- Mais l'ambition du Gouvernement de réduire la cible de 1,5 Md€, pour financer une partie des dépenses de soutien au pouvoir d'achat des ménages, n'a pas été tenue.
- Du fait de l'augmentation des dépenses en 2019, le plafond de dépenses pilotables de la LPPF 2018-2022 (258,8 Md€) n'est pas respecté.



L'EXÉCUTION DU BUDGET EN 2019 EST GLOBALEMENT CONFORME AU VOTE DU PARLEMENT

En 2019, les dépenses nettes du budget général (330,3 Md€) sont inférieures de 2,4 Md€ à la prévision de la LFI, grâce notamment à une économie de 1,8 Md€ sur les charges de la dette.

La budgétisation initiale, réaliste, a facilité la gestion en cours d'année :

- le montant total des sous-budgétisations identifiées par la Cour s'élève à 1,44 Md€, un niveau stable par rapport à 2018 (1,49 Md€) ;
- la mise en réserve de crédits a été contenue, comme en 2018 ;
- en l'absence de décret d'avance, les ouvertures et annulations de crédits ont eu lieu uniquement en LFR de fin d'année (dont le calendrier a été à nouveau anticipé) et pour des montants limités.



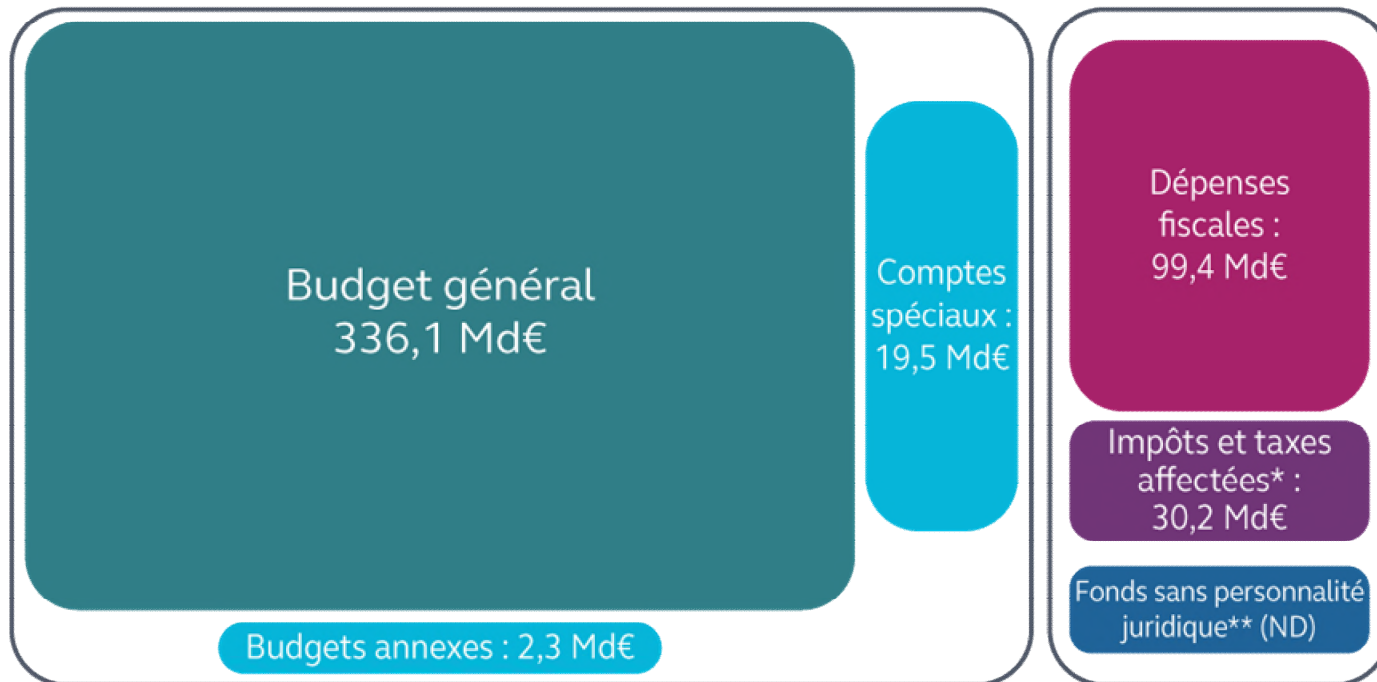
CHAPITRE IV –
AU-DELÀ DU BUDGET GÉNÉRAL,
DES MOYENS FINANCIERS
DE L'ÉTAT À ENCADRER
DAVANTAGE



D'IMPORTANTES MOYENS AUTRES QUE LE BUDGET GÉNÉRAL SONT MOBILISÉS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Dépenses budgétaires nettes
(357,9 Md€)

Autres moyens
(129,6 Md€)



* Impôts et taxes affectés à des tiers autres que les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale

** La case FSPJ n'est pas proportionnelle aux enjeux financiers.



... MAIS CES MOYENS DEMEURENT, DANS L'ENSEMBLE, PEU LISIBLES ET FAIBLEMENT PILOTÉS

Les budgets annexes et comptes spéciaux

- un enjeu financier important (21,7 Md€, hors doubles comptes avec le BG)
- des dépenses partiellement pilotées : temps d'examen parlementaire réduit ; des dépenses partiellement sous normes (63,1 %)

Les impôts et taxes affectés (ITAF)

- ~150 ITAF, pour 30,2 Md€ (hors ITAF bénéficiant aux collectivités territoriales et à la sécurité sociale).
- un principe d'universalité budgétaire contourné
- un risque de mauvaise allocation des ressources
- une fiscalité rendue plus complexe

Les dépenses fiscales

- un montant total évalué à 99,4 Md€ en 2019, en augmentation régulière (+ 11,2 % depuis 2013 hors CICE)
- un encadrement très insuffisant : des plafonnements inopérants ; des chiffrages souvent défaillants ; des évaluations peu nombreuses.

Les fonds sans personnalité juridique (FSPJ)

- dérogations au principe budgétaire d'universalité
- soustraction au contrôle parlementaire ou administratif
- pas d'enregistrement dans les comptes de l'État.
→ Un objectif de réexamen systématique et de rationalisation encore à mettre en œuvre.



LA COUR FORMULE DIX RECOMMANDATIONS

- 1. Présentation du tableau d'équilibre**
- 2. Décomposition de l'évolution des recettes fiscales**
- 3. Justification des budgets annexes et comptes spéciaux**
- 4. Encadrement de la fiscalité affectée**
- 5. Obligation déclarative**
- 6. Évaluation**
- 7. Règles d'évolution du périmètre des dispositifs**
- 8. Précision des objectifs de politiques publiques**
- 9. Revue d'ensemble pour une remise en ordre des fonds**
- 10. Remplacement du fonds pour l'innovation et l'industrie par un dispositif de soutien au sein du budget général**

Solde &
Recettes

Budgétaire

ITAF

Dépenses
fiscales

FSPJ